

Nantes, le 3 juillet 2018

Ci-dessous, le texte adressé à Mme Py sur le boycott du CTL du 3 juillet et les 102 questions posées par les collègues du département qui ont participé à l’envahissement de la 1re convocation le 26 juin.

Je vous informe que Solidaires Finances Publiques ne siègera pas le 3 juillet en 2e convocation du CTL prévu initialement le 26 juin 2018.

Notre organisation boycottant la première convocation du CTR ayant lieu également ce 3 juillet et déplorant le contexte national concernant la Direction des Finances Publiques, rapport de la Cour des Comptes, fuites savamment orchestrées du rapport CAP 22, rapport sur la refondation du dialogue social avec les agentEs de la Fonction Publique, nous tenons à marquer notre profonde opposition à cette conception purement « budgétariste » des services publics et des missions de la DGFIP.

En ce qui concerne la DRFIP 44, les agentEs sont inquiets.

Ils-Elles sont inquiets pour eux-mêmes et pour les usagers.

Ils-Elles sont inquiets pour leur statut, leurs garanties individuelles et collectives, leurs conditions de travail ainsi que des moyens matériels et juridiques dont ils-elles disposeront à l’avenir.

Ils-Elles sont inquiets sur la nature et l’efficacité du service qu’ils seront en capacité de rendre - ou pas - à l’ensemble des usagers.

Ils-Elles sont inquiets sur le devenir du réseau.

Et pour finir, ils-elles sont inquiets de cette orientation des pouvoirs publics qui vise à transformer les équilibres sociaux en brisant tous les instruments de contrôle et de régulation économiques, financiers et fiscaux.

Une délégation a souhaité vous rencontrer ce 26 juin dernier afin d’évoquer avec vous, leur responsable, l’avenir de la DRFIP 44 et plus largement celui de la DGFIP tant au niveau de son architecture que de ses missions.

Vous trouverez en copie les questions recueillies par l’intersyndicale Solidaires Finances Publiques, la CGT Finances Publiques et FO DGFIP abordées lors de cet échange.

L’ensemble des agentEs, comme Solidaires Finances publiques, attend des réponses à ces nombreux questionnements.

Leur inquiétude est légitime et doit être entendue.

Concernant la position de Solidaires Finances Publiques 44 sur l’activité du CHSCT et le sujet principal des risques psycho-sociaux, je vous adresse la déclaration liminaire de Solidaires Finances faite lors du CHSCT du 28 juin dernier.

Notre préoccupation première est l’association, le plus en amont possible, des agentEs aux projets de restructurations ou de fusion ainsi que l’organisation du travail au cas particulier.

A l’aune des profondes transformations qui vraisemblablement nous attendent, il nous semble primordial de réfléchir à une autre façon de travailler afin d’accompagner au mieux les collègues, qu’ils soient déjà fragilisés ou non, et de donner du sens au travail par la mise en avant des collectifs de travail plutôt qu’une organisation pyramidale mal comprise et pas toujours bien ressentie.

Dans l’attente de vos réponses aux agentEs de la DRFIP 44,

**Questions recueillies par l'intersyndicale Solidaires Finances Publiques,
la CGT Finances Publiques et FO DGFIP**

1. Combien y aura-t-il de SIE en Loire-Atlantique en 2019,2020, 2021, 2022 ?
2. Combien y aura-t-il de SIP en Loire-Atlantique en 2019,2020, 2021, 2022 ?
3. Combien y aura-t-il de PCE en Loire-Atlantique en 2019,2020, 2021, 2022 ?
4. Combien y aura-t-il de PCRP en Loire-Atlantique en 2019,2020, 2021, 2022 ?
5. Combien y aura-t-il de Trésoreries en Loire-Atlantique en 2019,2020, 2021, 2022 ?
6. Combien y aura-t-il de Divisions à la DRFiP de Loire-Atlantique en 2019,2020, 2021, 2022 ?
- 7.
8. Ne trouvez-vous pas choquant l'écart de rémunération entre la vôtre et les cadres C qui viennent d'être titulariséEs le 6 juin dernier ? A ce propos pouvez-vous nous dire combien vous êtes payée pour réduire l'offre de service public fiscal, comptable et foncier en Loire-Atlantique ?
9. Pouvez-vous intervenir pour interdire la pratique dite de l'entraide en SPF, qui consiste à « demander » à un agentE d'aider un autre service que le sien, au mépris des règles de gestion et des critères déontologiques que vous imposez aux agentEs ?

10. Pourquoi ne vous voit-on jamais dans les services ?
11. Pourquoi n'organisez-vous pas de CTL sur la campagne IR-TH, alors que les pratiques des services sont différentes en fonction des sites, des chefs de services ?
12. Avez-vous des problèmes pour déposer vos congés dans SIRHIUS ? Parce que nous on en a !
13. Vous annoncez en juin des réformes de structures pour l'année suivante, que les agentEs ne peuvent anticiper. Pouvez-vous surseoir à vos décisions, du moins les annoncer bien plus en amont ?
14. Pouvez-vous condamner, et donc informer les chefs de services en SIP qui exigent un nombre de saisies de 2042 par jour aux agentEs ?
15. Quels sont vos projets de restructurations pour les années à venir ?
16. Le 15 mai dernier, devant les agentEs, vous avez déclaré « j'obéis aux ordres de Bercy » : si bercy vous dit « jetez vous dans la Loire », le feriez-vous ?
17. Les notes de services relatives aux évolutions législatives, souvent très longues et imbuables, ne sont jamais discutées dans les services (allez sur Ulysse). Pouvez-vous décider d'organiser des réunions de services pour permettre aux collègues, et donc aux services, d'avoir des interprétations communes ?

18. Nous ressentons le fait que vous décidez tout d'en haut, de Bercy ou de Versailles, pourquoi ne jamais associer les agentEs, celles et ceux qui savent, à vos décisions ?
19. Pourquoi ne siégez vous pas au CHSCT 44 ?
20. Pourquoi ne siégez-vous pas aux CAPL ?
21. A combien estimez-vous la fraude fiscale en Loire-Atlantique ? Que faites-vous pour la combattre ?
22. Les agentEs des BDV ont demandé une audience pour débattre du « suivi de compétences » et des sujets liés à leur métier en avril, pourquoi n'ont-ils pas encore été reçus ?
23. Quand partez-vous en retraite, ou, quand quitterez-vous la Loire-Atlantique ?
24. Combien y-a-t'il eu de suppressions d'emplois, depuis que vous êtes directrice de Loire-Atlantique ? Y-en-aura-t'il d'autres ?
25. Les applications informatiques sont régulièrement en panne. Que fait la direction face à ces sujets ?
26. Quelles sont vos relations avec la DISI Ouest concernant les nombreuses pannes informatiques ?
27. Pourquoi les agentEs n'ont-ils aucune information sur la gestion du PAS (Prélèvement à la Source) ?
28. Quelle est votre vision de la DRFiP 44 dans le futur, ce que vous êtes payée pour faire ?

29. Que comptez-vous faire pour éradiquer l'amiante des services, notamment à Graslin ?
30. Nantes est une ville qui se développe rapidement, quels moyens supplémentaires sont nécessaires, selon vous, pour y faire face (impôts locaux, TH, TF, CFE et contrôle fiscal) ?
31. Avez-vous déjà parlé à un contribuable ?
32. Les agenteS de Nantes, de Saint Nazaire et d'ailleurs, sont opposés à l'accueil « assis-debout », pouvez-vous remettre en cause cette conception fautive, vue d'en haut et surtout ridicule, de la mission d'accueil des contribuables ?
33. Lorsqu'il n'y aura plus de CAPL, et que les agentEs seront affectés ALD 44, à priori dès 2020, quelles règles, priorités, organisation comptez-vous mettre en œuvre ?
34. Pourquoi affecter des agentEs sur des postes non sollicités, alors que les postes demandés sont vacants ? Un agentE sur un poste non demandé est-il plus efficace que sur un poste sollicité ?
35. Vos petits-déjeuners avec les chefs de services sont-ils de la communication ou de la poudre de perlimpinpin ?
36. Pourquoi ne diffusez-vous des chiffres de grève que par structures et cadres et non par services ? Auriez-vous peur d'être transparente ?
37. Quelles seront vos consignes sur la rémunération au « démerite » ? En effet vous jugerez des résultats des

agentEs sans débattre aucunement des moyens à leur disposition pour remplir leurs missions ?

38. Alors que les agentEs expriment la réalité de leurs conditions de travail, notamment à l'occasion du DUERP, pourquoi n'ont-ils aucun retour des réponses de l'administration ? Pourriez-vous mettre en place un compte-rendu de décisions de l'administration ?
39. Vous avez déjà organisé des réformes de structures (fusions, fermetures de services, transferts de missions...), mais vous n'avez jamais fait de bilan de vos réorganisations. Pouvez-vous, ou voulez-vous organiser un moratoire sur les conséquences des décisions que vous avez prises les années précédentes ?
40. Vous opposez-vous, au nom des missions de service publiques en Loire-Atlantique, aux décisions politiques venues de Bercy et donc de ses technocrates, ignares de la réalité des conditions d'exercice des missions et des besoins de la population de notre département ? Si oui, pouvez-vous nous en donner la preuve ? Si non, partagez-vous la vision « jupitérienne » de la décision d'en haut ?
41. Avez-vous déjà fait grève ?
42. Combien de suppressions d'emploi dans le 44 ? dans quels services ?
43. quelle prime perçoit-elle par « tête coupée » ?

44. les suppressions d'emploi, liées à des indicateurs invariablement dans le vert, ont-elles une influence sur sa rémunération ?
45. quelle est votre vision du périmètre des services publiques et en particulier des missions de la DGFIP ?
46. pensez-vous que l'abandon du cadastre ; des SPF, d'une partie de la comptabilité publique... renforce la DGFIP et facilite les missions non abandonnées (du moins pas encore abandonnées...) ?
47. - pourquoi ne venez-vous JAMAIS voir dans les services ce qu'il s'y passe réellement ?
48. comment expliquez-vous qu'avec les diminutions d'emplois et contrairement au sentiment des agents, les statistiques soient bonnes et les objectifs toujours remplis ???
49. Pensez-vous réellement que les indicateurs représentent correctement notre activité ou ne sont-ils destinés qu'à masquer la réalité auprès de Bercy ?
50. Je souhaiterais savoir si des services situés à Pornic vont être supprimés et quand. Car si on demande une mutation là-bas et que ça ferme au bout d'un an ou deux alors qu'on a déménagé, etc. c'est embêtant.

51. Nantes s'agrandit, Nantes construit,.....pour que les données foncières soient saines et surtout à jour au fil des constructions, qu'envisage la direction ?
52. De nouveaux incidents techniques ont eu lieu, notamment avec le chargement des déclarations EDI IR qui ne seront visibles dans le compte fiscal qu'à partir du 2 juillet .Ainsi les agents ne pourront pas traiter ces déclarations en souffrance dans l'application GEST PART avant début juillet (début des vacances) .
Qui pensez-vous sera en 1ère ligne pour écoper des questions des usagers d'un côté et de la pression des chefs de service de l'autre ?
Pourquoi, dans ces conditions le bureau GF1A ne procède pas à l'envoi d'un message d'information à l'attention des usagers qui sont victimes de ces bugs informatiques ?
53. A quand le 3ème écran informatique, et les lunettes gratuites pour travailler ?
54. Trouvez-vous normal qu'au XXI ème siècle, la saisie des déclarations soit encore soumise aux cadences infernales? et sans prime pour les agents ?!!!!
55. Combien l'assistance technique reçoit elle de formuels par jour ?quelle est la durée moyenne de traitement de ces formuels ?
56. Les agents de l'assistance technique bénéficient ils de formations techniques pour répondre à l'ensemble des questions, des problèmes (SIRHIUS, ILIAD,)
57. Votre application SIRHIUS fonctionne t elle ?

58. Les agents nouvellement affectés peuvent-ils disposer dès leur arrivée dans les services de leurs codes d'accès aux applications ?
59. Combien y a-t-il d'agents à la DISI ?
60. Pourquoi les remboursements de frais de formation (logement) varient-ils en fonction des agents étant dans les mêmes configurations d'hébergement, et ce au sein de la même direction, (la vôtre) ?
61. Y a-t-il des conseils donnés aux chefs de service pour accueillir les nouveaux agents ?
62. Parmi le florilège de mesures proposées par le gouvernement, aucune ne permet aux agents des finances publiques de mieux faire leur travail, dans de meilleures conditions ou de rendre un meilleur service aux usagers. Faut-il s'attendre à ce que la Direction en prenne conscience et dise « Stop » ou la DGFIP va-t-elle s'enfoncer davantage encore dans la médiocrité et le « peut mieux faire » ?
63. Dédier votre carrière dans la fonction publique à la lente mais certaine démolition du service public dans votre région par la vente de nos missions au secteur public et la fermeture de sites ne vous pose-t-il aucun problème moral ?
64. Aujourd'hui en SPF, nos missions sont en train d'être données au privé : traitement des demandes de renseignements et Contrôle Allégé Partenarial avec les notaires notamment. Que restera-t-il des métiers du SPF dans 5 ans ? 10 ans ?
65. La fermeture de sites et l'éloignement du service aux usagers creusent, de plus en plus, des inégalités d'accès déjà existantes sur le territoire. Cela vous laisse-t-il indifférent ?

66. Avec l'arrivée de SIRHIUS, nous avons remarqué de nouvelles rubriques, telles que « CV » et « Dernières offres d'emploi ». Rien ne vous choque ?
67. Comme vous, nous croyons qu'il serait bon de faire évoluer la DGFIP. Contrairement à vous, nous sommes persuadés qu'il est possible de faire évoluer les choses sans détruire ce qui a été fait précédemment. Pourquoi choisir la voie du moins bien plutôt que celle de l'amélioration ?
68. Nombreuses sont les tâches de contrôle que nous effectuions jusqu'alors, que nous n'effectuons plus par « mesures de simplification ». Certaines d'autres elles sont censées avoir été transférées au PCR, par exemple. Mais ce service, déjà bien occupé et à qui aucun moyen supplémentaire n'a été donné, n'est pas en mesure de les prendre en charge. Est-il correct de dire que la DGFIP abandonne tout simplement des missions qui étaient son cœur de métier ?
69. Et au sujet de la fraude et de l'évasion fiscale, on fait quoi ? Ne pensez-vous pas que c'est aussi à la Direction de défendre plus de moyens pour ces services là ?
70. Avez-vous l'intention de regarder le bateau de la DGFIP sombrer simplement parce que vous en occupez le nid de pie ?
71. - Comment vont se passer les mutations à l'avenir? Pourra-t-on encore demander à changer de département/ de région/ de service et sous quelles conditions?

72. Comment vont se passer les concours? Est-ce qu'il y en aura encore? Est-ce qu'ils seront toujours nationaux?
73. - Peut-on récupérer le matériel et le mobilier usagés entreposés sur les sites depuis un temps certain, voir un certain temps?
74. Les agents auront-ils une prime de départ à la retraite?
75. Que pensez-vous du compte personnel de formation?
76. Le sous-effectif d'agents dans un service pourrait-il être évoqué par la direction comme un motif de refus à la formation d'un de ces agents?
77. Combien y-a-t-il eu de bugs sur les applications informatiques durant la campagne et l'émission IR/TH/IFI 2018?
78. Trouvez-vous normal qu'au bout de 30 ans de carrière , il soit concevable qu' un agent cadre C ne perçoive (environ) qu'une différence de 400.00€ avec un agent cadre C stagiaire !!!!
79. La nouvelle grille indiciaire n' a vraiment pas tenue compte de l'ancienneté des agents. Notre savoir et notre carrière ne sont nullement reconnus et encore moins récompensés.
80. Vous n'ignorez pas la situation catastrophique des services. Pourquoi ne le signalez vous pas à Bercy ? Comment expliquer votre mutisme ?
81. Quand viendrez vous, incognito, assurer une permanence à l'accueil ?

82. Le non remplacement des agents partants sera t-il compensé par le remplacement du matériel obsolète ?
83. Aurons nous enfin
- du matériel efficace, et non pas du bas de gamme,
 - des imprimantes étiquettes qui soient moins bruyantes
 - des logiciels qui soient performants ?
84. Pouvons nous espérer travailler :
- dans des locaux nettoyés correctement, régulièrement, agréables et non dans des locaux ayant servi de salle d'archives, avec des étagères qui restent sans faire joli
85. Pouvons nous espérer vivre dans un environnement sain? Exemple :un accueil qui accueille parfois autant de fourmis ou autres insectes que de contribuables
86. Jusqu'où ira le démantèlement du Service Public ?
87. Quand pourrons nous espérer être reconnu en tant qu'acteurs de l'économie, (collecteur des recettes de l'état)?
88. Quand pourrons nous espérer ne plus perdre du pouvoir d'achat ?
89. De quel SIP ou trésorerie mixte dépend un contribuable de Legé (indice c'est près de la vendée)?
Quel temps et quelle distance s'impose lui si il doit se rendre physiquement dans cette structure. ?Même question pour un contribuable de Jans (indice c'est près de Derval)?
90. Trouvez-vous normal que l'on demandes aux agents d'Ancenis, à compter du 1^{er} septembre 2018, que le dernier parti ferme la boutique ? Pouvez-vous annuler cette consigne
91. , quelle vision avez-vous du réseau de la La DRFIP 44 en Loire atlantique?

- en terme d'implantation dans les territoires ?
- et en effectif ?

92. Y- aura t-il des horaires d'ouverture aux public ?

93. A quelle logique répondent les fermeture de MINDINS et DERVAL, dans la mesure ou les emplois de ces structures n'ont pas été supprimés ? je n'arrive toujours pas à comprendre.Est ce une question de pognon de dingue ? Le cout du Loyer annuel de MINDINS est de 26000 €, à cela rajoutons l'eau, l'electricité, le passage des convoyeurs de fond, je pense que l'on reste très loin du traitement annuel perçu par la directrice régionale des pays de la Loire.

94. Cela fait maintenant plus d'un an que l'on parle d'une réforme des méthodes de mise à jour du bâti sur le plan cadastral, quand va-t-elle enfin entrer en vigueur ? Les géomètres ont longtemps demandé à être associés à cette réforme, pourquoi n'ont-ils jamais été consultés ?

95. - Existe-t-il un groupe de travail qui plancherait actuellement sur des méthodes alternatives aux levers traditionnels pour la mise à jour du bâti au plan cadastral ? Si oui, où en sont les travaux de ce groupe et qui en fait partie ? Quelles sont les orientations actuellement étudiées ? Si non, c'est inquiétant...

96. - Certains notaires demandent un plan cadastral à jour avant de procéder à des ventes, vers qui devons nous renvoyer les usagers qui souhaiteraient que leurs bâtiments apparaissent au plan ? Géomètres experts ? IGN ? Worldline ? BNIC ?

97. - Un transfert de la mission topographique vers l'IGN est-il envisageable ? Dans ce cas, quel serait le sort des géomètres du cadastre ? Pourraient-ils être intégrés à l'IGN ? Un plan de départ volontaire pourrait-il être étudié ?
98. - Les communes de Loire-Atlantique vont-elles être informées par la Direction de l'arrêt de la mise à jour du plan cadastral ? Seront-elles informées que la mise à jour continue dans bien d'autres départements français ?
99. le bilan recouvrement 44 2017 est sur ulyse, êtes vous vraiment satisfaite du taux de recouvrement et que 95 % des poursuites soient des atd ?
100. Le prs devait être un service offensif de recouvrement, il est sous dimensionné, vous battez vous auprès de bercy pour son tagerfip ? Et sans déshabiller les autres services.
101. Quelle revalorisation des frais km ? L'essence augmente sans arrêt , le contrôle technique aussi,
102. peut-on évaluer les cheffes de services ? En changer ?